

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19443 - 75ÈME ANNÉE

## La liste d'union conduite par Ericka Bareigts

### Rassemblement et renouvellement à Saint-Denis



Hary Gustave (PLR), Julie Pontalba (PCR) et Jean-Pierre Marchau (EELV) aux côtés de Gilbert Annette, maire PS sortant, et d'Ericka Bareigts (tête de liste PS).

**Confirmation du rassemblement et renouvellement : à Saint-Denis, c'est la réponse apportée aux demandes de la population qui s'étaient fortement exprimées à travers le mouvement des gilets jaunes. Après deux mandats successifs, le maire sortant Gilbert Annette passera le relais à Ericka Bareigts qui conduira la liste d'union lors des municipales de mars prochain. Au sein de ce rassemble-**

**ment et de ce renouvellement à Saint-Denis, le PCR sera conduit par Julie Pontalba et apportera sa contribution à la recherche de solutions aux problèmes de la population dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.**

Hier à la salle Mazaka à Sainte-Clotilde, plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour participer à la présentation de la

tête de liste de la majorité municipale sortante. Rappelons que cette liste rassemble outre le PS, le PCR, Europe Ecologie les Verts et PLR. Les représentants de ces différentes organisations politiques étaient assis aux côtés de Gilbert Annette, le maire sortant, et d'Ericka Bareigts, qui conduira la liste.

En effet, après plusieurs mandats comme maire de Saint-Denis, no-

tamment sans interruption depuis 2008, Gilbert Annette a décidé de passer la main à une nouvelle génération. Cette nouvelle équipe poursuivra ce qui a été déjà fait au cours de ces deux derniers mandats.

### Une réponse aux gilets jaunes

Gilbert Annette a fait le bilan de ces deux derniers mandats, soulignant que sur 20 engagements, 18 ont été réalisés. Il a également constaté que «la démocratie s'esouffle, nous avons entendu l'expression d'un besoin du renouvellement de la classe politique pour offrir à d'autres citoyens la possibilité d'exercer leurs talents». «Toutes les conditions sont réunies pour un renouvellement à Saint-Denis, j'ai décidé de passer la main à la tête de la Mairie». Indiquant qu'il restera dans l'équipe, Gilbert Annette explique que très vite «une hypothèse a émergé», la candidature en tant que tête de liste d'Ericka Bareigts «pour diriger le combat». Un choix justifié notamment par l'expérience de la députée, qui fut également présidente de la CINOR et ministre.

Philippe Naillet, premier secrétaire de la Fédération PS de La Réunion a ensuite salué les responsables politiques d'autres partis présents : Julie Pontalba, Ary Yée Chong Tchi Kan et les militants du PCR, Hary Gustave de PLR et Jean-Pierre Marchau d'Europe Ecologie les Verts.

«Saint-Denis rassemble les forces

de progrès, dans cette période si particulière, chacun a su faire preuve d'un état d'esprit». «Au-delà de nos organisations politiques, nous portons des combats : la lutte contre les inégalités et le défi écologique», poursuit l'adjoint au maire de Saint-Denis, «notre responsabilité est de transmettre un pays qui ne soit pas défiguré».

### «Quand on passe le relais, l'équipe gagne»

Enfin, il a évoqué la rumeur d'une candidature de Didier Robert aux municipales à Saint-Denis : «il se pourrait que le président de la Région soit candidat, nous l'attendons de pied ferme. Nous irons dans tous les appartements, toutes les maisons, pour parler de son bilan à la Région. S'il fuit la Région aujourd'hui, c'est à cause de son bilan, son boulet, mais nous ne voulons pas d'un boulet à Saint-Denis».

Ericka Bareigts a ensuite conclu la réunion : «nous avons la chance de réaliser ce que la population souhaite. Elle a exprimé son désir de renouvellement, nous sommes capables de passer le relais car le monde change, nous vivons la réalisation de la transmission car c'est possible de faire de la politique à 20 ans, à 30 ans». «Quand on passe le relais, l'équipe gagne», souligne-t-elle.

Après avoir rendu hommage à Françoise Mollard qui lui a expliqué comment faire campagne à la rencontre de la population, la tête de liste a donné quelques

éléments du programme visant à faire de Saint-Denis «une ville solidaire, bienveillante, décomplexée et riche» au travers d'un renouvellement sans renier ce qui a été fait.

### La lutte contre la pauvreté responsabilité du PCR

Il s'agit tout d'abord d'une démocratie participative «de haut niveau» avec la consultation des citoyens sur tous les projets. C'est aussi la promotion d'une jeunesse «fabuleuse» avec des mesures pour favoriser son insertion économique. Dans l'environnement, c'est l'engagement à planter de nombreux arbres, d'ouvrir des jardins partagés «qui permettent de manger ce que l'on produit», ainsi que l'extension du bus gratuit pour les moins de 26 ans à Saint-Denis.

Ericka Bareigts a également rappelé la responsabilité confiée à Julie Pontalba dans l'animation de la lutte contre la pauvreté dans cette commune de près de 150.000 habitants. Julie Pontalba était accompagnée d'une délégation de plusieurs camarades, ce qui rappelait l'engagement du PCR à contribuer à la victoire du rassemblement et du renouvellement à Saint-Denis.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Communiqué commun SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes

**-1-**

# « Cinq ans après, que reste-t-il de l'esprit de Charlie ? »



Dans un communiqué commun, les syndicats SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes constate que 5 ans après l'attentat meurtrier contre Charlie Hebdo, les déclarations des autorités compétentes vantant la liberté de la presse ne se sont pas concrétisées, bien au contraire. Les syndicats de journalistes soulignent en effet que « Les ennemis de la liberté de la presse et des libertés individuelles ont avancé leurs pions en France. Pire, l'arsenal juridique et répressif s'est considérablement durci. »

«Les journalistes Cabu, Charb, Honoré, Tignous et Wolinski, la psychanalyste Elsa Cayat, l'économiste Bernard Maris, le policier Franck Brinsolaro qui assurait la protection de Charb, le correcteur Mustapha Ourrad, le cofondateur du festival Rendez-vous du carnet de voyage Michel Renaud, l'agent de maintenance Frédéric Boisseau, sans oublier le policier Ahmed Merabet.

Le 7 janvier 2015, la France est bouleversée par l'attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo et la mort de ces 12 personnes.

Spontanément, des millions de Françaises et de Français descendent alors dans la rue, manifestent leur attachement à la liberté d'expression, notamment lors des marches des 10 et 11 janvier. Spontanément, des messages de solidarité des syndicats de journalistes du monde entier affluent.

Un immense élan de solidarité entoure les journalistes. Les médias se parent d'un brassard noir de deuil. Les pancartes et pin's « Je Suis Charlie » fleurissent dans les cortèges. C'est la démocratie qu'on tente d'assassiner, la liberté d'informer, le droit des journalistes de critiquer, de caricaturer, de dénoncer.

Cinq ans après, que reste-t-il de l'esprit de Charlie ?

**«Arsenal juridique et répressif considérable-**

**ment durci»**

Les ennemis de la liberté de la presse et des libertés individuelles ont avancé leurs pions en France. Pire, l'arsenal juridique et répressif s'est considérablement durci.

Le 24 juillet 2015, la loi Renseignement est promulguée. Elle favorise notamment les écoutes légales et renforce le cadre juridique national du renseignement en France.

Instaurée entre le 14 novembre 2015 et le 1er novembre 2017 en raison des risques d'attentats, l'état d'urgence permet, par exception, de prendre des mesures restreignant les libertés. Une tentative d'instauration de « l'état d'urgence permanent » est discutée et un texte est adopté par l'Assemblée nationale le 10 février 2016 puis par le Sénat le 22 mars.

Le 30 mars 2016, le Président Hollande enterre finalement le texte. Le 30 juillet 2018, la loi relative à la protection du secret des affaires est promulguée. Elle favorise et protège les acteurs économiques qui peuvent ainsi user de procédures-bâillons afin de dissuader toute personne d'enquêter sur leurs affaires et « soustraire à l'attention du public des informations d'intérêt général. ». Cette loi au service des puissances économiques et financières sanctuarise la toute-puissance du monde capitaliste au détriment des porte atteinte aux droits des citoyens d'être informés et à la liberté de la presse.

Le 30 juillet 2018, la loi relative à la protection du secret des affaires est promulguée. Elle favorise et protège les acteurs économiques qui peuvent ainsi user de procédures-bâillons afin de dissuader toute personne d'enquêter sur leurs affaires et « soustraire à l'attention du public des informations d'intérêt général. ». Cette loi au service des puissances économiques et financières sanctuarise la toute-puissance du monde capitaliste au détriment des porte atteinte aux droits des citoyens d'être informés et à la liberté de la presse.

Sans oublier la « loi Fake news » de 2018, qui donne au CSA et au juge un pouvoir de censure en période électorale et la loi « anti-casseurs », votée en 2019, qui vise à limiter la liberté de manifester.

# Oté

## Kansa nout l'otonomi-sékirité alimantèr ?

Mé zami, dopi inn-dé zour nou l'aprè parl l'anboulkidi i pé spassé dann moiyn-oryan. zot i koné l'amérik l'aprè ravaz gèp dann son ni. Li promète l'Iran sinkant-dé bonbardman dsi sinkant-dé landroi frazil-kite pou fé bann krime kont la kiltir gran péi la é zot i koné sa in krime in zour ou l'ot ou i pèye dovan tribinal pénal internasyonal.

Pou kosa selon zot péi-la i fé konmsi li rode la guèr ?

Inn-dé i di sé pars L'amérik la bézoin kapar bann rishèss lo péi pou li zoué avèk larzan la pa li. Inn-dé i di sé pars l'indistri lé zarm dann l'amérik la bézoin kliyan pars lo bann éstok lé sharjé a blok - in guèr sré lokazyon vid in pé lo bann éstok. I tyé osi d'moun mé sa la pal o traka lo prézidan l'amérik ni sète sak i apèl lo konplèks militaro-indistriyèl.

Sa amenn amoin parl in kékshoz i intèrèss anou konm bann péi l'oséan indien nout réjyon - an touléka i doi intèrèss anou épi tut bann nasyon insilèr dann lo mond. Mazine in pé la guèr i pète, la guèr mondyal é tout lo bann sirkui komèrsyal lé koupé... Koman nou épi nout bann voisin i fé pou manzé ? Zot i rapèl kan la fé la guèr dann l'Irak bann rényoné in pé plis té i pèrd la tête afors rode ashté manzé épi bataye, bataye é bataye...

Pou lo ka zot la obliyé, mi signal azot néna in poin dann program lo parti i apèl « la sékirité alimantèr » é sa lé bien nésésèr pa simploman pou nou mé pou tout bannzil nout koté d'loséan indien. An plis sa lé posib é bann plantèr rényoné konm lé zot néna in bon lépèryans dann bann prodiksyon alimantèr.

Alor, kosa i atann ? D'aprè zot ? I atann solman bèzman i pète é aprésa va oir.

*Justin*